



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 février 2015

L'an deux mil quinze, le seize février, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 28
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 5
Nombre de votes pour : 23
Nombre de suffrages exprimés : 28

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 février 2015

Présents :

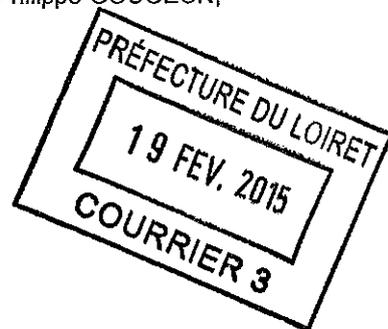
Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME (à partir de 20 h 00), Pascal SUDRE, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Jenny OLLIVIER (à partir de 19 h 55), Hélyette SALAÛN, Thierry AUBINEAU, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Baptiste JAUNEAU, Loïc FAYON, Daniel HOAREAU, Roselyne RAVARD, François LENHARD, Michèle LUCAS, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU.

Absents excusés :

Hélène LORME ayant donné pouvoir à Christian DUMAS jusqu'à son arrivée.
Evelyne CAU ayant donné pouvoir à François LENHARD.
Jenny OLLIVIER ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE jusqu'à son arrivée.
Sylvie SIGOT ayant donné pouvoir à Loïc FAYON.
Nadège FONTAINE ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ.
Patricia MARTIN ayant donné pouvoir à Nicole PERLY.

Absents :

Jean-Louis TOURET.



Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h30

Secrétaire : Baptiste JAUNEAU

FINANCES

DL.15.011 – Budget primitif 2015 - EAU

Christian DUMAS expose :

Le budget de l'eau est un budget annexe de la ville d'Ingré régi par la nomenclature comptable M 49.

Le budget 2015 s'équilibre en recettes et en dépenses :

- Pour la section de fonctionnement à 913 000 €
- Pour la section d'investissement à 266 000 €

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 913 000 €.

DEPENSES

	Evolution des principaux postes		
	BP 2014	BP 2015	Evolution
011- Charges à caractère général	431 363,00 €	406 000,00 €	-5,88 %
012- Charges de personnel	129 637,00 €	161 000,00 €	24,19 %
65- Autres charges de gestion courante	4 000,00 €	2 000,00 €	-50,00 %
Total des dépenses courantes	565 000,00 €	569 000,00 €	0,71%
66- Charges financières	35 000,00 €	27 000,00 €	-22,86 %
67- Charges exceptionnelles	4 300,00 €	3 000,00 €	-30,23%
014-Atténuation de charges	108 000,00 €	100 000,00 €	-7,41%
Total dépenses réelles de fonctionnement	712 300,00 €	699 000,00 €	-1,87%
Total des dépenses d'ordre	220 000,00 €	214 000,00 €	-2,73%
Total général des dépenses	932 300,00 €	913 000,00 €	-2,07%

Chapitre 011 : Charges à caractère Général

Le total des charges à caractère général s'élève à 406 000 €. Elles sont en baisse de 5,88 % par rapport à l'année 2014.

Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés

D'un total de 161 000 €, ce chapitre représente 17,63 % du budget de fonctionnement.

Chapitre 65 : Autres de charges de gestion courante

D'un montant de 2000 €, ce chapitre représente 0,22% du budget. Sont concernées par ce chapitre les demandes d'admission en non valeur demandées par M. le Trésorier Principal.

Chapitre 66 : Charges financières

Le montant lié aux charges d'intérêts est estimé à 27 000 €. Ce chapitre représente 2,96% du budget de fonctionnement.

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

Ce chapitre s'élève à 3 000 € et représente 0,33% du budget de fonctionnement.

Sont affectés dans ce chapitre les différents dégrèvements demandés par les Ingréens.

Chapitre 014 : Atténuation de Produits

Ce chapitre s'élève à 100 000 € et correspond au paiement de la redevance pollution.

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement

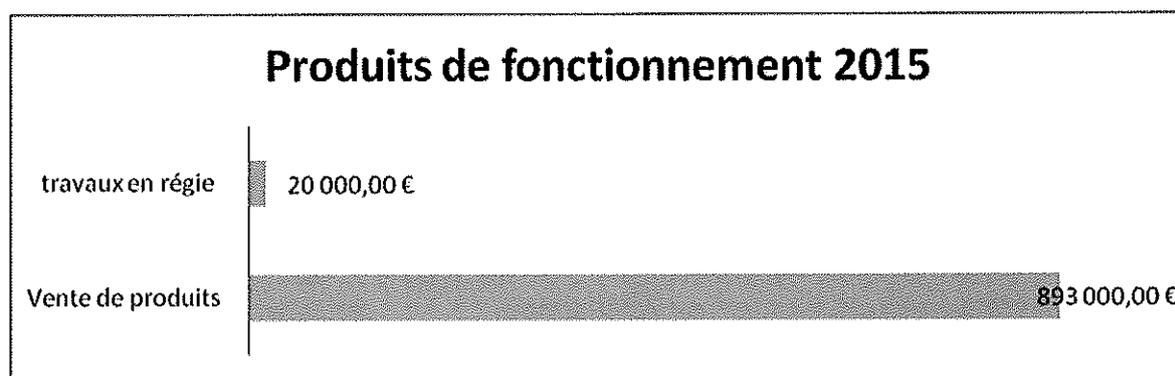
Le montant viré à la section d'investissement serait de 65 000 €. Ce chapitre représente 7,12% du budget de fonctionnement.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre et transfert entre section

Le montant des amortissements est estimé pour l'année 2015 à 149 000 €. Ce chapitre représente 16,32 % du budget de fonctionnement.

RECETTES

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 913 000 €.



Chapitre 70 : Vente de produits

Ce chapitre s'élèverait à 893 000 € et représenterait 97,81 % du budget de fonctionnement. La vente de d'eau est assise sur le volume d'eau facturé en 2014 soit 400 000 m3. Il concerne principalement la vente d'eau aux Ingréens ainsi que les diverses locations.

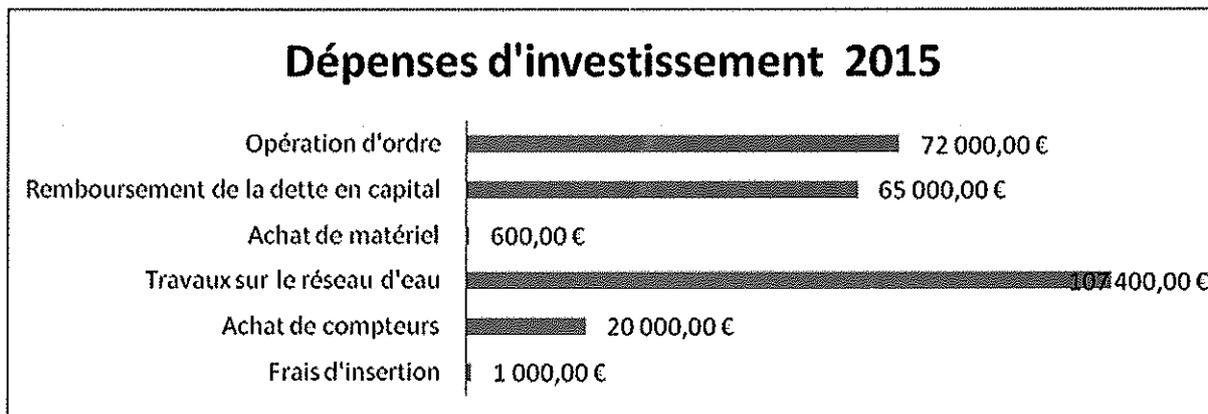
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transferts entre sections

Ce chapitre qui s'élève à 20 000 €, retrace les écritures de travaux en régie qui ont pour contrepartie des comptes de dépenses d'investissement.

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Le total des dépenses d'investissement s'élève à 266 000 €.



Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles

Ce chapitre s'élève à 1 000 € pour des frais éventuels de publicité sur les différents marchés d'investissement qui seront à passer.

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles

➤ Ce chapitre s'élève à 23 100 €

Il s'agit de l'achat de compteurs d'eau pour 20 000 €, l'achat de matériel pour 600 € et la pose d'une vanne d'isolement pour 2 500 € afin d'isoler la zone des Guettes et permettant ainsi aux entreprises présentes dans la zone de continuer à avoir de l'eau malgré la fermeture du château d'eau.

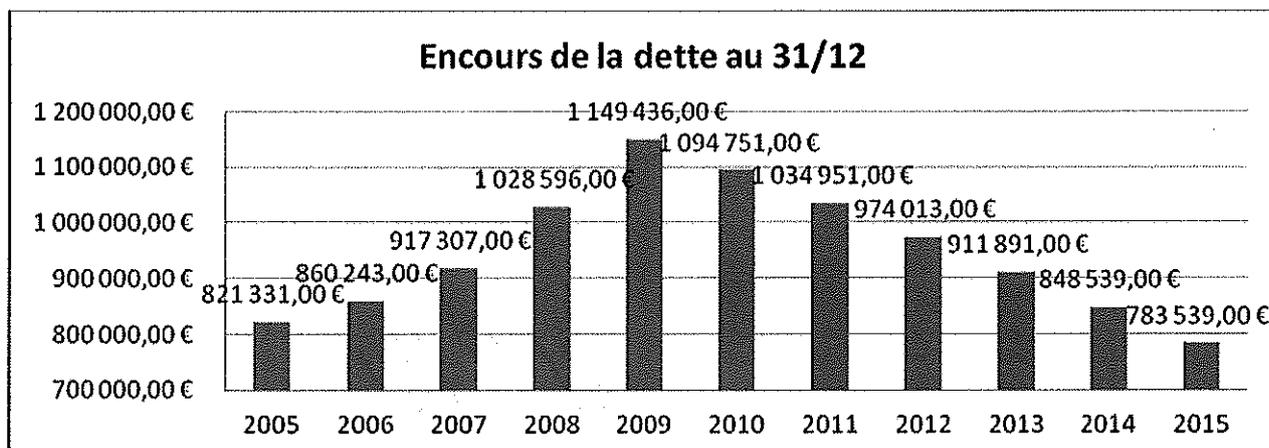
Chapitre 23 : Immobilisations en cours

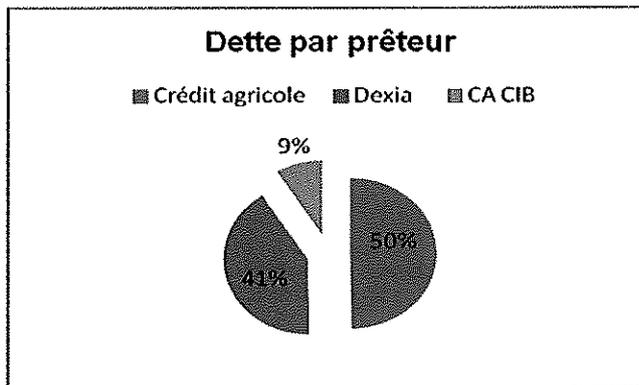
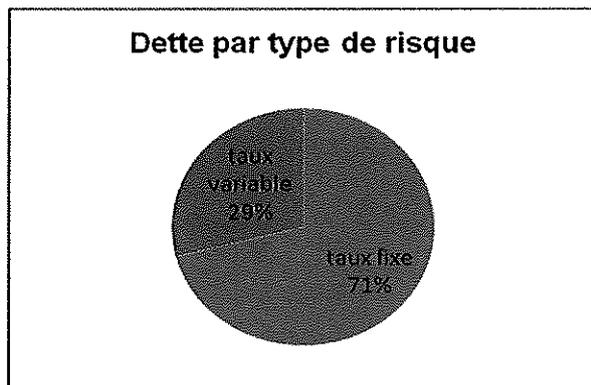
Ce chapitre qui s'élève à 104 900 €. Il se décompose comme suit :

➤ Divers travaux voirie..... 104 900 € (changement canalisation eau potable, rue de la Mairie).

Chapitre 16 : emprunts

Le remboursement en capital de la dette s'élèverait à 65 000 € pour l'année 2015.





Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transferts entre section

Ce chapitre s'élève à 72 000 €. Il retrace les écritures de travaux en régie en contrepartie des recettes de fonctionnement ainsi qu'une régularisation de frais d'études pour 52 000 € (somme en dépense et en recette)

RECETTES

Les recettes d'investissement s'élèvent à 266 000 €.

Chapitre 040: Opérations d'ordre de transferts entre sections

Le montant des amortissements est estimé pour l'année 2015 à 149 000 €.

Chapitre 021: Virement de la section de fonctionnement

Ce chapitre s'élève à 65 000 €.

Chapitre 041: Opérations patrimoniales

Une régularisation de frais d'études pour 52 000 € est à constater dans ce chapitre. Il s'agit d'une opération neutre puisque cette somme se trouve également en dépense.

* Annexe 3 : synthèse budgétaire Excel- Budget Eau

Après avis favorable de la commission Finances du 2 février 2015, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les montants inscrits au projet de budget primitif 2015 du service de l'Eau.

Le Conseil Municipal adopte à la majorité, avec 23 votes et 5 abstentions (Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN), la section de fonctionnement du budget primitif 2015 – Eau.

Le Conseil Municipal adopte à la majorité, avec 23 votes et 5 abstentions (Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN), la section d'investissement du budget primitif 2015 – Eau.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 18 février 2015

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'Etat le :

et publication ou notification le :

19 FEV. 2015

